



---

## Assistent(e) de vie

---

L'assistant(e) de vie accompagne et aide des **personnes âgées ou en situation de handicap** ayant une **perte d'autonomie faible ou moyenne** afin de leur permettre de vivre chez elles, « en milieu de vie ordinaire ». Dans la classification des emplois de la Branche de l'Aide à Domicile, l'aide à domicile occupe un emploi de niveau 1.

---

### Ses missions :

- ❖ Veiller à ce que le logement reste dans un état de propreté et de confort approprié au maintien à domicile.
- ❖ Entretien du linge
- ❖ Préparer et veiller au bon équilibre alimentaire
- ❖ Vérifier la fraîcheur des aliments
- ❖ Effectuer les courses avec ou sans les bénéficiaires
- ❖ Aider à la promenade, sortir afin de maintenir les liens affectifs et les contacts amicaux avec l'extérieur
- ❖ Réaliser les démarches administratives simples
- ❖ Stimuler les relations sociales et l'ouverture sur le monde (journal, livre, internet...)
- ❖ Assurer une présence et un soutien moral en pratiquant une écoute active
- ❖ Nourrir les animaux domestiques et entretenir leur litière si personne d'autre ne peut le faire

#### *Tâches complémentaires éventuelles :*

- ❖ Aider à la prise de repas, toilette, change et prise de médicament

---

### Qualités professionnelles

- ❖ Fiabilité, Sérieux et Discrétion
  - ❖ Empathie, Patience, Bienveillance
  - ❖ Travail en équipe, Autonomie
-